

honorables. Fort nombreux, ils formèrent plus tard huit branches, dont l'une, celle des Pontcarré, s'établit à Paris et donna plusieurs magistrats au Parlement. C'est aussi à cette même famille qu'appartenait Jean-Pierre Camus, évêque de Belley, l'ami de saint François de Sales. Son premier auteur connu est Nicolas Camus, capitaine et maire perpétuel de la ville d'Auxonne; son fils Maurice, *alias* Geoffray, fut maître d'hôtel du duc de Lorraine, et son petit-fils Pernet Camus, aussi capitaine et maire perpétuel de la ville d'Auxonne.

Les manuscrits de Guichenon donnent à ces deux derniers la qualification *d'écuyers*. Mais ce titre, qui suppose, à cette époque, une noblesse ancienne, doit être écarté sans aucun doute. Car il est constant que Jean Camus, fils de Pernet, s'enrichit à Lyon dans le commerce de l'épicerie. Il fut ainsi l'un des marchands épiciers qui signèrent les ordonnances du grabeau ou du grabelage, le 3 avril 1519 (1). Nous le voyons aussi figurer, en 1521, au nombre des maîtres de métiers pour l'épicerie. Il fut échevin en 1523, 1524, 1534 et 1535, et devint secrétaire du roi en 1549. Telle fut l'origine de la noblesse de Jean Camus, qui employa sa grande fortune à l'acquisition des terres et seigneuries de Feugerolles, de Saint-Bonnet-le-Château, de Châtillon d'Azergues et de Bagnols.

Jean Camus, épousa le 17 janvier 1520, Antoinette de Vinols, fille d'Antoine de Vinols, seigneur d'Arginy et de V. Grolier. Son fils aîné Antoine Camus eût pu,

(1) Le grabeau était un droit qui se levait à la douane, au profit du Consulat, sur les drogues et épiceries, pour empêcher l'introduction des marchandises de mauvaise qualité et nuisibles à la santé publique.